



Probleme avec la banque postal

Par **lebosquain sandrine**, le **23/03/2018 à 19:42**

bonjour jai ete sur un site jai fait la connaissance dune personne il ma dit ma fille cest fait enlever jai cru betement son histoire jai encaisser son cheque la banque postal lavait credite je lui ai donne largent seulement quelques jours apres cheque sans provisions et bien sur vole jai porte plainte mais la banque ma ferme mon compte gros decouvert et cheques impayes jai fait un dossier aupres de lassistante sociale en janvier la banque a pris lintegralite de ma caf sans me donner le minimum vital alors que je vis seule avec mes 5 enfants la caf ma dit quil navait pas le droit jai demande un rendez vous mais je nen ai toujours pas je leur ai dit quil devait me redonner ma caf mais il ne veule pas je ne sais plus quoi faire

Par **Visiteur**, le **23/03/2018 à 20:20**

Bjr

Arnaque devenue très classique, le "problème" ne vient pas de la Bxxxxx Pxxxxxx.

Par **youris**, le **23/03/2018 à 20:21**

bonjour,

vous avez été la victime d'une escroquerie bien connue.

avant de payer de payer l'argent suite à un dépôt de chèque, il faut toujours attendre que le chèque soit bien encaissé et non sans provision.

la banque n'a rien pris, c'est vous qui avez déposé un chèque et donné l'argent à cette personne sans attendre qu'il soit encaissé et non seulement crédité.

la personne de la caf a tord, ce n'est pas à la banque d'assumer les conséquences de votre naïveté, la banque doit vous laisser le solde bancaire insaisissable uniquement en cas de saisie..

il ne vous reste qu'à déposer une plainte et à retrouver votre escroc.

salutations

Par **LFD Criminalistique**, le **25/03/2018 à 12:34**

Bonjour,

En effet, il s'agit d'une arnaque bien connue.

Les escrocs jouent sur le fait que les établissements bancaires ont l'obligation de créditer le chèque à l'instant sur le compte client.

Cependant, l'encaissement et la vérification peuvent prendre jusqu'à quinze jours, délai plus que suffisante pour prendre l'argent et disparaître dans la nature.

Il s'agit d'un procédé très connu pour se faire de l'argent facile grâce à un chéquier volé et la naïveté de la victime, touchant souvent les seniors et les adolescents.

Concernant la CAF, la banque n'est pas responsable de vos actes.

Elle va essayer de récupérer la somme par tous le moyens.

Cordialement,